



# COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

**REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix neuf, le 5 septembre à 18h00, le bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 29 août 2019, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux à Albi, sous la présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 11
Voix délibératives : 11

**Membres présents :** Didier SOMEN, André CABOT, Sylvian CALS, Jean-Claude CLERGUE, Guy GAVALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Eric PUJOL, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-David ROOCKX, Pierre CAHUZAC, Thierry MALIET

**Membres excusés :** Jean-Claude MADAULE, Sabine OURLIAC

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** HUOT Anaïs, SUBSOL Emmanuelle, GREFFIER François FRAT Julien, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour :

- **Point Leader et animation-gestion 2019**
- **Projet culturel "Langues de Goulus" :** déroulement, budget prévisionnel et demande Leader (Carmausin-Ségala, VAL 81)
- **Contrat Occitanie :** programmation 2019-2, contrats bourgs-centres et mesures innovation-expérimentation
- **Climat- Énergie :** mise en œuvre des PCAET et journée de lancement officielle, ingénierie partagée, réseau Bouge ton Climat et fonds d'initiatives transition, lancement de la SCIC et plate-forme REHAB...
- **Tourisme-Économie :** lancement de la consultation pour l'étude de définition du programme de signalisation (Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Monts Alban-Villefranchois), proposition de rencontre avec le CDT dans le cadre du réseau des Offices de Tourisme
- **Point communication :** newsletters, page Facebook, vidéos entreprises...
- **Perspectives 2020 :** réorganisation de l'équipe technique et orientations

En préalable au bureau, la convention territoriale 2019-2021 entre le Pôle Territorial et les représentants des 5 communautés de communes a été signée officiellement à 17h45.

En qualité de Président, Didier Somen ouvre ensuite la séance à 18 h et introduit l'ordre du jour.

## **1. Point Leader et animation-gestion 2019**

Suite à la programmation du 8 juillet, **125 610.89 €** de FEADER ont été programmés soit 38,61 % de l'enveloppe (2 720 000 €).

## ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME AU 8 JUILLET 2019

	Intitulé	Maquette suite dotation	Montant FEADER programmé au 21/02/2019	%	Montant programmé suite à consultation	%
FA1	Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	900 000	256 674	28,52	290 180	32,24
FA2	Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	1 050 000	421 472	40,14	470 166	44,78
FA3	Un territoire à énergie positive pour la croissance verte	300 000	152 484	50,83	152 484	50,83
FA5	Coopération	50 000		0,00		0,00
FA4	Animation	420 000	93 941	22,37	137 382	32,71
Total		2 720 000	924 571	33,99	1 050 212	38,61

Au vu de l'état d'avancement de la programmation, des délais inhérents à la gestion du programme et du calendrier qui permet de programmer une opération jusqu'au 31/12/2021 mais qui oblige de justifier du paiement des dépenses au plus tard le 30/09/2022, il apparaît indispensable de suivre au plus près l'engagement des opérations programmées et de s'assurer que les projets identifiés à ce jour pourront bien respecter ce calendrier...

Compte-tenu de l'octroi de la subvention régionale (83 000 €) pour l'ingénierie 2019, il est possible de programmer le cofinancement Leader sur l'animation-gestion du programme Leader 2019, pour un coût prévisionnel de 72 403,89 € (salaires chargés, déplacements, frais de structure, cotisation Leader France), selon le plan de financement suivant :

- Région : 12 740,00 €
- Demande Leader : 43 442,33 €
- Autofinancement : 16 221,56 €

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le bureau approuve à l'unanimité le plan de financement et donne mandat au Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain comité de programmation (voir **délibération ci-jointe**).

## **2. Projet culturel « Langues de Goulus »:**

Le spectacle culinaire "Langues de Goulus", dans le cadre d'une résidence de territoire avec les Communautés de Communes Carmausin Ségala et VAL 81, donne lieu à deux conventions, sur lesquelles le Bureau du 3 juin a déjà délibéré :

- La convention-cadre 2019-2020 avec l'ensemble des partenaires, pour un montant de 51 246 €
- La convention particulière de prestation de service avec l'Été de Vaour, à hauteur de 5099,67 €

Le plan de financement global a été revu, au vu de la subvention départementale (1000 € obtenu au lieu de 3000 € demandé).

Pour maintenir le budget, il a été nécessaire de valoriser le temps de travail des chargés de mission culture des deux communautés de communes qui apportent chacune un cofinancement (voir budget actualisé ci-joint).

L'autofinancement du PETR (hors mise à disposition de personnel) s'élève à 4 061,83 €.

Les cofinancements Région et Département étant acquis, il est possible de faire la demande de financement Leader.

Il est donc proposé au bureau de délibérer, pour déposer une demande Leader, au titre d'une opération collaborative, dont le chef de file serait le Pôle Territorial selon le plan de financement suivant :

Organisme	Région	CD81	FEADER Mobilisé	Autofinancement	Total
Chef de file Pôle Territorial Albigeois Bastides	13 500,00 €	1 000,00 €	21 750,00 €	4 061,83 €	40 311,83 €
Partenaire 1 CC Carmausin			6 073,58 €	9 267,99 €	15 341,57 €
Partenaire 2 Communauté de communes Val 81			6 073,58 €	8 892,10 €	14 965,68 €
TOTAL	13 500,00 €	1 000,00 €	33 897,16 €	22 221,92 €	70 619,08 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Bureau approuve à l'unanimité le contenu de de l'opération, le plan de financement et mandate le Président pour déposer une demande Leader (voir ci-joint).

## **3. Contrat Occitanie:**

Une deuxième programmation est en préparation pour 2019 : les dossiers sont attendus pour le 10/09, un comité technique est fixé au 1<sup>er</sup> octobre, en vue de la commission permanente régionale du 13 décembre 2019.

Il est proposé une date pour un comité de pilotage : **Mardi 29 octobre à 16 h** (à confirmer)

Les deux Mesures « Innovation et Expérimentation » proposées doivent être présentées pour validation à la commission permanente d'octobre de la Région (voir ci-joint). Deux dossiers sont en préparation par l'Office de Tourisme de la Vallée du Tarn et la MSAP des Monts Alban-Villefranchois. Ils seront présentés à la programmation 2019-2.

#### 4. Climat- Energie et PCAET

- **PCAET** : la consultation publique est en cours jusqu'au 20/09, une journée de lancement officielle pourrait être organisée à la mi-novembre. Les communautés de communes sont consultées pour recenser les besoins de formation de leurs agents (en prévision d'une formation CNFPT à l'échelle du territoire) ainsi que pour recenser les projets de production d'ENR, qui pourraient avoir besoin d'accompagnement à l'émergence (poste de chargé de développement ENR au PETR ?). Didier Somen fait état d'un nouveau projet de méthanisation porté par la SA4R (entre Valderières et Le Garric).
- **Réseau Bouge Ton Climat** : le groupe issu des Ecoutes Citoyennes poursuit son travail, avec l'appui de l'ADEFPAT. Les propositions sont en cours de formalisation (Animation du Réseau, repérage et promotion des initiatives, Fonds d'Initiatives Citoyennes pour la Transition ...). Le groupe demande une rencontre avec les élus pour échanger sur ces propositions. Il est proposé d'organiser un bureau élargi (avec les élus référents climat-énergie des communautés de communes) fin novembre.
- **Plate-forme REHAB et lancement de la SCIC** : l'ADEME propose de prolonger la plate-forme jusqu'à fin février – compte-tenu de la fin du contrat d'Olivier Liebig au 31/12/19, cela ne semble pas opportun. Par contre il est proposé de recruter en CDD (du 30/09 au 20/12/19) une personne pour aider à faire le bilan de la plate-forme, rappeler tous les contacts (100 à 150), pour faire le point sur leurs travaux éventuels et récupérer tous les justificatifs nécessaires (cf convention ADEME). Pour la SCIC, un comité de direction doit être mis en place le 18/09, le Pôle Territorial a prévu un accompagnement pour aider la SCIC à définir son offre de services et préciser ses besoins en fonds de roulement. Une consultation a été lancée pour choisir un bureau d'études.

#### 5. Tourisme-Économie:

- **Etude de définition du programme de signalisation** (Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Monts Alban-Villefrancois) : il est proposé d'un commun accord que, dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre les 3 communautés de communes, la 3CS assure la coordination du marché et soit chef de file de l'opération. Le PETR apportera son concours pour la mise en œuvre de l'étude et le montage d'un dossier Leader à chef de file. Le département pourrait être sollicité pour cofinancer cette étude.
- **Réseau des Offices de Tourisme** : le jeu « Légendes du Tarn » affiche à ce jour plus de 3700 téléchargements (l'OT d'Albi est chargé de la promotion sur les relais sociaux avec le relais des 4 autres OT). Au-delà de cette initiative commune, se pose la question du fonctionnement du réseau et de la relation avec le CDT (depuis la fermeture du poste de « relais territorial »), d'autant plus que les Grands Sites Occitanie fragmentent notre territoire (Grand Site Cordes et cités médiévales avec Penne, Bruniquel, Castelnau-Montmiral et Puycelci d'un côté et le Grand Site d'Albi qui devrait passer convention avec l'OT de la Vallée du Tarn, de l'autre) ce qui laisse de côté le Carmausin-Ségala et Centre Tarn... Les Offices de Tourisme sont demandeurs d'une nouvelle rencontre avec le président du CDT pour rediscuter de l'organisation du territoire et du partenariat avec le CDT. Après discussion, **il est proposé d'organiser au préalable une réunion avec les 4 OT du Pays** (présidents, élus chargés du tourisme et responsables des OT) afin de préciser nos attentes vis-à-vis du CDT de manière à définir une position commune.

## **6. Communication:**

Au vu du bilan des actions de communication menées par le Pôle Territorial (voir ci-joint) et des 5 vidéos qui avaient été réalisées en 2018 sur des créations d'activités sur le territoire, la commission communication propose de produire de nouvelles vidéos pour mettre en valeur des entreprises innovantes du territoire. Les services économiques des communautés de communes avaient été interrogés et 2 d'entre elles avaient proposées des entreprises sur le Carmausin-Ségala et les Monts Alban-Villefrancois.

La proposition serait de s'appuyer sur le prestataire 2BPixel (qui avait réalisé les vidéos précédentes) pour pouvoir ensuite prendre en charge les prises d'image et de son en interne.

On pourrait donc produire 2 nouvelles vidéos d'ici la fin de l'année (coût : 1 393,80 € TTC) et prévoir d'autres vidéos en 2020 en confiant uniquement le montage au prestataire (coût : 390 € TTC par vidéo).

Le bureau donne son accord de principe sur le budget.

## **7. Réorganisation de l'équipe**

Il est prévu une intervention de Centre de Gestion pour faire un point avec l'ensemble du personnel sur l'évolution des postes, dans le cadre de la réorganisation de l'équipe technique prévue en 2020 (consécutif au départ à la retraite de Christian Bruhat en fin d'année)

Il est proposé de convoquer un Comité Syndical d'ici la fin octobre pour en reparler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20 h 00.